

220C4848
FR0000125585-FS1259

5 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 5 novembre 2020, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois VESA Equity Investment¹ (39 avenue John F. Kennedy, 1855 Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 octobre 2020, le seuil de 10% du capital de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir 11 035 899 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 10,18% du capital et 7,38% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON sur le marché.

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Conformément aux dispositions de l'article L. 233-7 VII du code de commerce, Vesa Equity Investment déclare, pour les six mois à venir :

- les acquisitions réalisées par Vesa Equity Investment ont été financées sur fonds propres et par une facilité de crédit sur marge non confirmée contractée auprès d'une banque européenne ;
- Vesa Equity Investment n'est partie à aucune action de concert vis-à-vis de CASINO GUICHARD-PERRACHON ;
- en fonction des circonstances et des conditions de marché, Vesa Equity Investment envisage de poursuivre ses achats d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON afin d'accroître sa participation ;
- Vesa Equity Investment n'a pas l'intention d'acquérir le contrôle de CASINO GUICHARD-PERRACHON ;
- Vesa Equity Investment soutient le plan stratégique de CASINO GUICHARD-PERRACHON, incluant les cessions d'actifs annoncées, sous réserve qu'elles soient effectuées à des conditions satisfaisantes, et la réduction de l'endettement. Un positionnement client, clair et compréhensible est une priorité, avec pour objectif de défendre les parts de marché du groupe (ajustées en fonction des cessions d'actifs) ;
- Vesa Equity Investment n'envisage aucune des opérations mentionnées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- Vesa Equity Investment n'a pas conclu d'accords ou d'instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce concernant CASINO GUICHARD-PERRACHON ;
- Vesa Equity Investment n'est partie à aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de CASINO GUICHARD-PERRACHON ;
- Vesa Equity Investment envisage de solliciter la nomination d'un ou plusieurs membres au conseil d'administration de CASINO GUICHARD-PERRACHON. »

¹ Contrôlée par M. Daniel Křetínský.

² Sur la base d'un capital composé de 108 426 230 actions représentant 149 504 217 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.